



**Alban BRUNEAU**

Maire de Gonfreville l'Orcher  
Conseiller départemental du Havre  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

Nos Réf. : AB/SG

Le 21 mars 2018

Monsieur Pascal MARTIN  
Président du Département  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76100 ROUEN

Objet : Situation urgente du Centre Médico Sociaux (CMS) de Gonfreville l'Orcher

Monsieur le Président,

Par courrier du 14 novembre puis du 28 janvier, j'ai tenu à vous alerter sur la situation difficile du Centre Médico Social (CMS) de Gonfreville l'Orcher qui doit notamment faire face depuis plus d'un an à l'absence, pour longue maladie, de l'une de ses trois assistantes sociales.

Dans votre réponse du 22 février, pour laquelle je vous remercie, vous m'avez précisé que cette absence a été palliée par des temps d'intervention d'assistantes sociales volantes en fonction des nécessités.

Vous m'avez par ailleurs annoncé que cette absence pouvait désormais être comblée en partie par le recrutement d'un Contrat à Durée Déterminée à mi temps sur ce CMS et à mi-temps sur celui du Havre-Vallée confrontée également à un arrêt maladie de longue durée. Un CDD complété par des temps d'intervention d'assistantes sociales volantes.

Je me réjouis bien évidemment de ces mesures qui démontrent que notre collectivité a tenu à réagir face à cette situation pour maintenir le niveau de service attendu par les usagers de ces CMS. Cependant, force est de constater qu'elles ne sont pas suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins, et ils sont nombreux.

D'après les informations que j'ai personnellement recueillies, les trois assistantes sociales de ce CMS étaient déjà en peine pour assurer notamment le suivi régulier de toutes les familles concernées dans une commune où la population voit s'accroître ses difficultés sociales de tout ordre.

La majeure partie des quartiers de la commune est d'ailleurs retenue au titre des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Les temps d'intervention des assistantes volantes ont certes contribué à répondre aux situations d'urgence, mais elles n'ont pas permis de maintenir le travail de suivi des familles, en particulier sur le secteur dévolu à l'assistante sociale en arrêt maladie de longue durée.

Les délais de rendez-vous se sont accrus de manière évidente et un certain nombre de familles, découragées par ces difficultés à pouvoir rencontrer une assistante sociale, se sont tournés vers les services du CCAS qui ne disposent pas des mêmes outils et expertises pour se substituer à l'action sociale départementale.

Je note ainsi à regret une dégradation sensible des conditions de prise en charge et de suivi des familles sur le secteur de ce CMS.

Si le mi-temps annoncé améliorera cette situation, elle ne la résoudra pas, sauf à considérer que le CMS de Gonfreville l'Orcher et celui du Havre-Vallée étaient en sureffectif ou que les temps d'intervention des assistantes sociales volantes, en complément du CDD annoncé, sauront couvrir l'autre mi-temps sur les deux CMS. Mais alors dans ce dernier cas, autant affecter provisoirement une assistante sociale volante à demeure et à mi temps sur chacun de ces CMS.

Dans le cas contraire, je souhaiterais savoir pourquoi les deux absences pour longue maladie dans ces deux CMS n'ont pas fait l'objet d'une procédure de recrutement de deux CDD ?

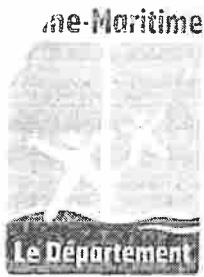
J'aimerais également savoir pourquoi cette procédure de recrutement a été lancée un an après les absences constatées ?

Au-delà des conséquences de cette situation pour les familles, je me permets d'attirer votre attention sur le ressenti et la détérioration des conditions d'exercice des agents de ce CMS.

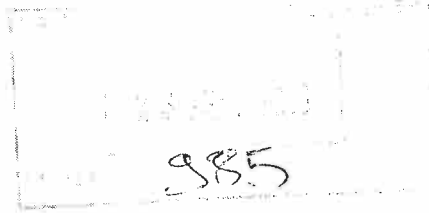
Enfin, et comme évoqué dans mon précédent courrier, je souhaiterais obtenir des précisions sur le maintien d'un poste d'infirmière au sein de ce CMS.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

  
Alban BRUNEAU



Le Havre, le 22 FEV. 2018



Monsieur Alban BRUNEAU  
Maire de Gonfreville-L'Orcher  
Place Jean Jaurès  
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER

Le Président

Monsieur le Maire,

*Cher collègue,*

Par un courrier en date du 28 janvier 2018, vous avez attiré mon attention sur l'absence de remplacement d'une Assistante Sociale en arrêt maladie sur le CMS de GONFREVILLE-L'ORCHER.

Je vous confirme que cette absence a été palliée par des temps d'intervention d'Assistante Sociale volante en fonction des nécessités.

Toutefois, aujourd'hui, il est possible de pourvoir en partie cette absence par un CDD qui sera réparti à 50 % sur le CMS de GONFREVILLE-L'ORCHER et à 50 % sur le CMS Havre Vallée où il y a également une Assistante Sociale en arrêt maladie longue durée.

La procédure de recrutement est lancée et aboutira quand un candidat aura pu être recruté.

Par ailleurs, en fonction des besoins, des temps d'Assistante Sociale volante pourront continuer à être affectés pour compléter l'arrivée d'une Assistante Sociale contractuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pascal MARTIN